Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 26

Artikel: Ce pauvre Sosthène !
Autor: Junka, Paul
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-198812

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dâi tot pourro plliorâ la misère et dè cllião qu'ont tot à remoille-mor, sè-pllieindrè et sè lameintâ po rein dâo tot et que regrettont lo vilho teimps paceque lo gouvernémeint a lévâ dè cauquiès centimes lè z'impou et que l'a met à n'on cran pllie hiaut lo drâi dè mutachon que l'est po leu la derraira dâi pe terriblliès calamitâ. N'ia qu'à lè z'ourè! Cé commerço ne pâo pas mé dourâ, se diont, tot va tiupessi et leu mimo farionl lo botetiu se n'espargnivant pas tant que pâovont lâo mounïa et se ne rognivont pas su tot, su lo medzi et lo baire à monsu et à madama, su lâo z'haillons, et su lo gadzo à la serveinta.

On est bin d'obedzi dè férè dinse! se diont, tot vint pe tchai: la farna et lo pan cottont lo drobllio que ia treint'ans, lè boutsi vo veindont la tsai à dâi prix dè fou, sein pi vo férè bon pâi; lo buro est tant tchai que faut s'ein passâ et mettrè dè la grèce molle dein la soupa; lo vin sè veind ora dix iadzo mé, que portant lo litro est la maiti pe petit què lo pot. Et cé vin que vo veindont, qu'est-te que l'est? la maiti dâo teimps, dè la bourtiâ.

Po s'espargni, comptont lè grans dè café que mettont dein lo moulin et sè corzont quasu mau la via, quand bin l'ont prâo.

Et po sè veti? Cinq napoléïons, se diont, ne font pas po s'atsetâ dâi z'haillons nâovo tandi que lè z'autro iadzo, avoué feinameint on part dè riondès, on poâvè sè férè veti du lè pi tant qu'à la têta et qu'on avâi onco, pè dessus lo martsi, on auna et demi dè milanna po quand faillai boutsi on perte.

Vouaiquie coumeint y'ein a que diont et que sont! fe l'onclio Saudzon. Regrettont lo vilho teimps. Mé, vo sottigno que cein n'a pas tant tsandzi què cein: lè dzeins sont adé lè mimo, on ètâi petétrè pas atant fignolets se vo volliâi, mâ on viquessâi tot parâi coumeint ora; se tot est pe tchai, l'est que l'ardzeint vaut mé et que tot vaut mé.

Na! cllião que pllièguont et que regrettont lo vilho teimps, l'est dâi dzeins que sont pas résenabllio, que ne savont pas cein que sè volliont, dâi mau-conteints! quiet?

— Ah! vo z'âi bin réson, l'onclio Saudzon, se fe on gaillâ qu'ètâi pè la fordze — on farceu — mè y'ein cognaisso ion qu'est adé à sè pllieindrè et à regrettâ lè z'autro iadzo, coumeint vo z'âi de; *fiadès*'-vo que l'autro dzo, mè desâi que regrettâvè onco lo teimps ïo l'avâi dâi z'agaçons pè lè z'artets!

— Oh bin! cé z'iquie est bin lo pe grand tatipotse dâo canton! se firont lè z'autro.

— Pas tant qué cein! repond lo farceu, lo gaillâ que vo dio est tot bounameint me n'ami Fratset dè Maracon, qu'a zu lè piautès copaïès pè lo trein, ia cauquiès annaïès, et que caminè tot parai ora, mâ avoué duès tsambès dè bou!

* *

* Ce verbe, qui signifie penser, songer, est très usité dans le patois de Villeneuve.

Ce pauvre Sosthène!

Quand le télégraphe apporta chez M. Beautiran, percepteur retraité, à Bar-sur-l'Adour, la nouvelle de la mort subite de l'oncle Sosthène, ce fut une perturbation indescriptible.

M. Beautiran laissa échapper sa belle pipe en écume et s'affaissa sur un siège, en gémissant:

— Mon pauvre frère!... Mon pauvre Sosthène!...

Mme Beautiran vint choir à l'angle d'un canapé, le visage entre les mains:

— Mon pauvre beau-frère!... Ce pauvre Sosthène!...

Mlle Angèle, filleule du défunt, tomba défaillante dans les bras de ses deux sœurs qui se lamentaient: « Notre pauvre oncle!... » Tandis qu'elle-même soupirait:

— Mon pauvre parrain!...

Cette première émotion inséparable de la catastrophe s'étant donnée un libre cours, un grand silence régna. M. Beautiran ramassa, avec tristesse, les débris de sa pipe, si remarquablement culottée, et à laquelle il tenait tant, mais la mélancolie légitime d'une telle perte s'évapora soudain à la pensée qu'il allait, *maintenant*, pouvoir s'offrir une autre pipe de plus grand prix...

Mme Beautiran, après avoir suffisamment tamponné ses yeux, eut une effusion qui ne lui était point habituelle Un souvenir subit la jeta vers ses filles, toujours enlacées, et elle les serra contre son cœur en s'écriant:

— Vous allez être riches, mes enfants!...

Derechef, en jeunes personnes bien élevées, Mlles Beautiran soupirèrent en cœur:

— Ah! oui... Notre pauvre oncle!...

Ils s'entreregardèrent d'un air charmé. La délicieuse espérance séchait les larmes comme un rayon de soleil sèche les pluies printanières. Et Mlle Angèle demanda timidement:

— Combien a-t-*il* pu gagner?...

— Au moins un demi-million, émit la mère.

M. Beautiran protesta:

— Qu'est-ce que tu dis, ma bonne!... Le million, et davantage peut-être...

Quelques secondes s'écoulèrent, exquises, à supputer le chiffre de la fortune que l'oncle Sosthène avait bien pu acquérir dans le commerce des cuirs, très lucratif, ainsi que chacun sait.

Mais M. Beautiran bouscula sa famille. Il ne s'agissait pas de perdre le temps en calculs qu'on aurait tout le loisir de continuer en chemin de fer; il fallait, au plus vite, entrer en possession du domicile du défunt, livré à la domesticité et aux amis inconnus. On ne prend jamais trop de précautions en ce monde.

— Et les clés qui sont sur toutes les armoires! s'écria Mme Beautiran. Dépêchez-vous, mes enfants... Il faut tâcher de sauver l'argenterie!...

Ce cri sublime trouva un écho profond dans le cœur des nièces éplorées. En un clin d'œil, les préparatifs de départ furent terminés, et l'on se hâta vers la gare, afin de ne pas manquer le premier train pour Bordeaux, où résidait le parent regretté. M. Beautiran marchait en tête, le front baissé, la mine funèbre; ces dames suivaient, la figure dans leur mouchoir.

Tandis que ce lamentable cortège traversait la ville, quelques sympathies s'informèrent.

M. Beautiran hocha la tête:

— C'est mon pauvre frère... murmura-t-il d'une voix dolente, cependant que Mme Beautiran et ses filles étouffaient discrètement leurs sanglots entre les plis hospitaliers de la batiste.

Et les saluts s'accentuèrent sur le passage de Mlles Beautiran, devenues, par l'intelligent à-propos de l'oncle Sosthène, les plus riches héritières de la région.

Devant le guichet, le digne percepteur eut une hésitation. Il consulta sa femme du regard.

— Bah! conseilla-t-elle, prends des secondes... Nous n'avons plus besoin de compter, *à présent*.

Dans le compartiment, chacun se prélassa sur les coussins de drap bleu, autant pour en savourer le confortable inconnu, que pour mieux suivre ses rêves... Et, au sortir de l'existence mesquine, asservie par le plus étroit budget, cette songerie, que berçait la trépidation, avait une douceur de convalescence. C'était la fête des joies prochaines, le grand plaisir ignoré jusqu'ici répandu sur toutes choses, la saveur, enfin, que la vie ne possédait pas hier.

Jusqu'à Bordeaux, ils se roulèrennt dans cette béatitude, ce charme de repos et d'oubli que la destinée clémente accorde à nos épreuves, dont les plus cruelles sont assurément les séparations sans retour.

A l'arrivée, cette accalmie de corps et d'âme subit la trève impérieuse de la situation. Mmes Beautiran durent se munir des crêpes somptueux qui conviennent aux grandes douleurs. Puis, on s'achemina vers la demeure mortuaire, où, par bonheur, en dépit des clés restées dans les serrures, l'argenterie était intacte. Néammoins, Mme Beautiran crut devoir mettre les clés dans sa poche, ce qui lui permit d'assister, sans trop absorbantes préoccupations, aux obsèques, qui eurent lieu selon les instructions fournies par l'oncle Sosthène à son notaire.

Celui-ci, après la triste cérémonie, donna lecture du testament, écrit tout entier de la main du défunt, Avec des grâces littéraires insoupçonnées chez ce commerçant, feu le pauvre Sosthène développait tout d'abord sa conception de la morale familiale, conception qui n'allait pas sans quelque originalité, et d'après laquelle la famille vaut, non par les liens du sang, à charge lorsqu'ils ne sont pas indifférents, mais seulement par les rapports d'affection, qui font que l'on choisit au lieu d'accepter. En conséquence de quoi, l'oncle Sosthène, se considérant comme libre de tout devoir de ce genre, léguait toute sa fortune à Mlle Coralie, sa gouvernante, qui avait, de longues années, supporté patiemment ses boutades de vieux garçon. Mais, libéral jusqu'au bout, il priait cette élue de son cœur reconnaissant, d'offrir un billet de mille francs à chacune des filles de son frère, afin que ces enfants pussent acheter une « épingle » en souvenir du parent qui leur avait donné un salutaire exemple d'indépendance.

Mme Beautiran restait écrasée sur son siège, livide, la tête pleine d'un remous confus d'idées sans suite. M. Beautiran pressait ses tempes du poing, en homme qui lutte contre une attaque. Lorsqu'il eut reconquis des bribes de sa compréhension, il s'élança sur le notaire et lui parla à voix basse.

L'officier ministériel s'inclina avec le plus gracieux sourire:

— Je le regrette, monsieur... Le testament est inattaquable...

— Ma pauvre pipe!... s'écria M. Beautiran en une suprême amertume. Si j'avais su!...

* *

Le surlendemain, un dimanche, la ville de Bar-sur-l'Adour s'émut de voir les trois sœurs Beautiran paraître à la grand'messe en éclatante toilette verte. Dès l'issue de l'office, M. Piétauplat, le juge de paix, porte-parole de ses concitoyens, s'enquit timidement de ce pauvre Sosthène, dont le décès, sans doute, avait été prématurément annoncé?...

Mais M. Beautiran l'interrompit, de la voix tonnante jadis réservée aux contribuables récalcitrants:

— Qu'on ne me parle jamais plus de ce chameau-là!

PAUL JUNKA.

Les taches de couleurs végétales. — Le vin rouge, les fruits et l'herbe ne font tache que sur des étoffes blanches, des nappes, etc. Elles sont très faciles à enlever au moyen de l'eau de javelle, qui détruit ces couleurs sans altérer les fibus du linge. Pour activer la décoloration, on peut humecter les taches de vinaigre, avant de les tremper dans de l'eau de javelle. Le linge doit être rincé à l'eau immédiatement après pour empêcher l'action du chlore sur l'étoffe.

Haricots verts au jambon. — Faites revenir dans du beurre quelques petits morceaux de jambon, ajoutez vos haricots, une pincée de farine, sel, poivre, persil hâché, et un peu d'eau. Liez la sauce avec des jaunes d'œufs, et ajoutez un léger filet de vinaigre au moment de servir.

Souscription en faveur d'un monument à Juste Olivier.

Montant de la dernière liste	Fr.	320 80
Mlle Marie Soutter, Morges	»	5 —
Total	Fr.	325 80

Boutade.

Un tailleur, dont la note est depuis longtemps en souffrance, se décide enfin à écrire à son client. Il s'exprime timidement:

« Cher monsieur,

Voudriez-vous avoir l'extrême complaisance de m'envoyer le montant de votre note et d'agréer, etc., etc. »

L'obligeant débiteur répondit, le lendemain:

« Le montant de la note est de 275 francs.

Votre dévoué, etc., etc. »

La rédaction: L. MONNET et V. FAVRAT.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.
3, RUE PÉPINET, 3

ENCRES A.-W. FABER
fixe et à copier.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.